

Festi'Jeunes

De Reyniès 82

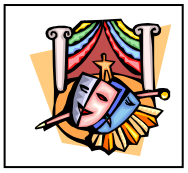

« Expression de l'Art dans l'Espace Théâtral » organise un Festival « ***Arts & Théâtre*** pour adultes et le ***Festi'Jeunes*** pour les Jeunes de 12 à 18 ans qui ont envie de partager leur loisir avec passion ».

Nous sommes heureux de vous proposer d'y participer. Ce Festival a pour but de valoriser et de promouvoir les activités culturelles des jeunes et de leur permettre de se rencontrer afin de vivre un projet commun.

Cette rencontre se déroule à dix minutes de Montauban (82), à la salle des fêtes de Reyniès.

De Montauban prendre direction Corbarieu puis poursuivre jusqu'à Reyniès. La salle des fêtes se trouve sur la place centrale du village. Le parking se trouve derrière l'église.

N'Hésitez pas à consulter notre site : http://artsettheatre.free.fr

Conditions de participation :

- « Chaque groupe étant inscrit pourra (sous réserve d'acceptation du dossier) présenter un spectacle fini, ne pouvant excéder 60 minutes.
- Le temps de montage et démontage devront être mentionnés sur la fiche d'inscription et respectés. Il est souhaitable de venir avec un technicien pour la régie (lumière et son).
- Il sera mis à disposition du matériel de sono pour CD et des lumières avec table de mixage. Aucun projecteur ne sera bougé de l'implantation mise en place pour tout le festival.
- L'entrée est gratuite à tous les spectacles pour tous les comédiens inscrits et pour deux responsables.
- Chaque troupe participante doit posséder une assurance responsabilité civile.
- L'association décline toute responsabilité lors d'éventuels préjudices occasionnés ou subits.
- La SACD est à la charge des organisateurs. Néanmoins, les troupes doivent avoir fait la demande d'autorisation de jouer à la SACD au moins un mois avant le festival.
- Les troupes se doivent d'assurer l'information autour d'eux de la manifestation en diffusant les affiches et les programmes mis à leur disposition par mail.
- Toute troupe intégrée à la programmation se doit, dans l'esprit de cette rencontre, d'assister aux autres représentations de la journée. Cette condition « sine qua non » sera déterminante pour sa participation future aux rencontres.
- Avant d'envisager une participation garantie par une caution, l'association demande que toute troupe évite, dans la mesure du possible, un désistement qui déséquilibre l'organisation de la manifestation.
- Les troupes seront informées dès que possible à partir de la clôture des inscriptions de l'ordre de passage.
- Des fruits et des bouteilles d'eau seront mis à disposition des comédiens.
- L'association remettra un prix de participation à chaque troupe mais ne pourra ni rémunérer ni défrayer d'aucune sorte les participants.»

Renvoyez votre dossier de participation avant le 15 avril. A bientôt.

Expression de l'Art dans l'Espace Théâtral
Chez Mr Mauriange, 104 côte de Coustalou 82370 Reyniès. Contact 05 63 31 50 18
Association loi 1901. N° Siret : 450 732 433 00021. Agrément Jeunesse et Sports : 82.05.070
Site : http://artsettheatre.free.fr